



CLEO

Community Legal Education Ontario
Éducation juridique communautaire Ontario

Communiqué de presse

**Pour publication
immédiate**

10 Juillet 2019

L'outil en ligne qui aide à remplir les formules judiciaires du droit de la famille est maintenant disponible en français

Toronto (Ontario) – Les personnes qui ont des problèmes en droit de la famille peuvent désormais obtenir de l'aide en ligne pour remplir leurs formules judiciaires en français, grâce aux Parcours guidés de CLEO.

Les Parcours guidés accompagnent les utilisateurs à travers une série de questions pour les aider à remplir leurs formules. Chaque question comporte des informations faciles à comprendre qui expliquent ce qui est requis. Les réponses des utilisateurs sont recueillies pour générer les formules souhaitées, qui peuvent aussi être sauvegardées ou imprimées. Les Parcours guidés génèrent également une liste de contrôle qui décrit les étapes à suivre pour le dépôt des formules auprès du tribunal. Toutes les informations personnelles sur la vie privée des utilisateurs sont protégées et stockées de manière sécurisée.

Les Parcours guidés se trouvent sur le [site Web Justice pas-à-pas de CLEO](http://www.justicepasapas.ca). Justicepasapas.ca fournit des renseignements fiables et détaillés sur les problèmes du droit de la famille et d'autres problèmes juridiques courants en Ontario.

Il existe des parcours pour:

- les [questions relatives aux enfants, aux pensions alimentaires et aux biens](#);
- le [divorce simple ou conjoint](#);
- le [dépôt d'une entente pour faire appliquer la pension alimentaire](#).

Les Parcours guidés s'ajoutent au service de dépôt en ligne des requêtes conjointes en divorce (www.ontario.ca/requetes) du ministère du Procureur général. Les résidents de l'Ontario peuvent déposer électroniquement des documents pour une requête conjointe en divorce, y compris ceux générés par les parcours. Pour ce service de dépôt électronique en ligne, les utilisateurs peuvent payer les frais judiciaires en toute sécurité par carte de crédit ou de débit.

Et ce n'est que le début. CLEO travaille à la création de bien d'autres Parcours guidés pour les formules judiciaires du droit de la famille, avec le soutien financier du ministère du Procureur général. Les

Parcours guidés sont disponibles en français sur le site Web [Justice pas-à-pas](#) et en anglais sur le site Web [Steps to Justice](#).

À propos du projet

Les **Parcours guidés en droit de la famille** s'intègrent et contribuent à Justice pas-à-pas, un projet collaboratif des partenaires du secteur de la justice. Le Groupe d'action sur l'accès à la justice (TAG) anime des discussions sur les Parcours guidés avec les partenaires du droit de la famille de Justice pas-à-pas et d'autres organisations et experts en droit de la famille. TAG et CLEO ont eu des discussions sur les parcours avec le ministère du Procureur général, la Cour supérieure de justice, la Cour de justice de l'Ontario, Aide juridique Ontario et plusieurs autres organisations. CLEO souhaite remercier ces organisations pour avoir donné généreusement de leur temps et de leur expertise.

À propos de CLEO

[CLEO](#) (Community Legal Education Ontario/Éducation juridique communautaire Ontario) est un organisme sans but lucratif qui fournit de l'information et de l'éducation juridiques à la fois claires, exactes et pratiques depuis plus de 40 ans, surtout aux personnes à faible revenu ou qui subissent d'autres désavantages. CLEO est financé par Aide juridique Ontario, le ministère de la Justice du Canada et la Fondation du droit de l'Ontario.

--30--

Pour plus de renseignements contactez Deb Bourk, gestionnaire des communications, 416 408-4420, p 842 ou à deb.bourk@cleo.on.ca.